

APPFL

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 24 juillet 2026

*Comme chaque année, accueil en musique, guitare et chants,
par Jean Lacuve !*

Sur 124 adhérents à jour de leur cotisation 2026, 61 étaient présents et 13 représentés.

L'assemblée constate, avec regret, l'absence de Marie-Laure Boyer, conseillère municipale responsable de Leucate Plage. Celle-ci s'est excusée le lendemain, et nous prévoyons de nous réunir avec elle pour voir les points soulevés lors de la réunion.

Le rapport moral 2025-2026 présenté par la présidente Madeleine Ricour, est approuvé à l'unanimité. Les questions de l'assemblée ont été posées en fin du rapport moral ou parfois après une intervention d'un présentateur.

Le rapport financier, envoyé aux adhérents comme stipulé dans les statuts de l'association, distribué à l'assistance et présenté par la trésorière Yvonne Fontaine, est approuvé à l'unanimité.

Après un appel pour un renforcement du CA, ont été élus au Conseil d'Administration :

Catherine ANDRIEU, Michel ASTRUC, Marie-France BARTHET, Éric BERTRAND, Agnès DENIS, Françoise DENISE, Gérard FALCOU, Yvonne FONTAINE, Marie-Annick GIRAUD, Pierre RENARD, Madeleine RICOUR, Marie-Françoise VREZIL.

Quelques extraits du rapport moral

Ce qui a été fait depuis l'AG 2025

- Trois séances de **cinéma** en 2024
- Le repas traditionnel de l'association s'est déroulé au restaurant La Brise de Mer le 13 mars 2025 et a réuni 38 convives.
- Exposition photos, présentée pour la 2^e année les 12 et 13 août 2025 dans le jardin de la Villa Casa Vostra.
- Nous avons proposé l'an dernier à la mairie d'exposer ces panneaux dans l'espace public.
C'est chose faite, les panneaux ont déjà été exposés le lundi 20 juillet

2026, sur l'esplanade en béton derrière le poste de secours avenue de la Côte Rêvée, en même temps que les « marchés nocturnes du lundi ». Cette première a eu beaucoup de succès. Les prochaines expositions sont prévues les 27 juillet, 3, 10 et 17 août 2026

Prévention des risques, des nuisances et vie de la station

- **BRUIT**

La recrudescence de nuisances sonores provenant d'établissements recevant du public et diffusant de la musique amplifiée à des heures tardives ou certaines après-midis sur la plage, nous a amené à faire des recherches sur la législation actuelle.

Nous nous sommes pour cela réabonnés à l'Association Anti Bruit de Voisinage qui a pour objet la lutte contre les pollutions sonores pour la protection de l'environnement et de la santé.

Les résultats de ces recherches vous ont été présentés dans la lettre au maire de Leucate concernant une recrudescence de pollution sonore l'été dernier, lui demandant d'être le garant de la mise en place, de l'application et du suivi des mesures réglementaires. Nous lui avons demandé explicitement de faire appliquer l'Arrêté préfectoral et le code de l'environnement.

Cette lettre n'a pas été suivie de réponse et nous l'avons donc transmise au Préfet en début d'été.

Nous avons cependant constaté un degré moindre d'agression sonore en ce début de saison estivale.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre association afin de nous faire part de vos témoignages.

- **PLU**

Lors de la dernière AG nous avons longuement parlé, du projet de la révision du PLU arrêté par le Conseil Municipal le 7 avril 2025 et de son impact sur Leucate Plage. Contrairement à ce que l'on prévoyait, il n'y a pas eu d'enquête publique pour ce projet car la Mairie n'avait pas précisé la liste des espaces boisés classés au titre de la loi littoral.

La procédure de révision a été totalement relancée en 2026. Nous en sommes au premier stade et nous attendons une réunion du Conseil Municipal qui doit arrêter le nouveau PLU. Il y aura ensuite consultation des PPA (Personnalités Publiques Autorisées) pendant deux mois. La mairie pourra ensuite déclencher une enquête publique sur ce PLU révisé. Nous sommes donc dans l'attente de la diffusion du document par le conseil municipal pour réagir lors de l'enquête publique.

- **LOTS DE PLAGES**

Lot 17, face à la Côte Rêvée

Plusieurs demandes des adhérents ont été reçues concernant l'extension de cette concession de plage. Il est rappelé que le contrat de ce lot était d'une superficie autorisée de 1000 m² alors que son implantation en 2025 n'utilisait que 500m².

Vous avez reçu le courrier à la mairie du 11 mai 2026, demandant de nous communiquer tous les documents administratifs relatifs à cette concession de plage : autorisation d'urbanisme, cahier des charges etc. N'ayant pas obtenu de réponse nous avons transmis à la Préfecture et avons déposé une demande à la *CADA Commission d'Accès aux Documents Administratifs*.

Lot 18, Club enfants de Teddy

Certains adhérents s'étaient inquiétés de la pérennité du club pour enfants qui avait apparemment rencontré des difficultés.

L'APPFL soutient fortement cette activité qui crée convivialité et animation pour les enfants et apporte aux parents et grands-parents une aide non négligeable. Des renseignements sont fournis sur un site internet <https://leclubleucate.fr/accueil/>

Projets

- **ELARGISSEMENT DU CA**

Des rencontres avec des résidents de La Franqui nous ont donné l'idée d'élargir l'APPFL en la renforçant. Plus que les autres entités de la commune La Franqui et Leucate Plage rencontrent des problèmes similaires et ont notamment la falaise en commun. L'idée étant de développer des projets communs. Cette idée est à l'étude et les adhésions se font à titre personnel.

- CINEMA

On persévère cet été. La première séance avec la projection de « E.T. » a eu lieu mercredi 16 juillet et a remporté un grand succès.

Trois autres films sont prévus si le temps le permet :

« Vingt Dieux » le 29 juillet, « Hostiles » le 5 août et « Miss Peregrine et les enfants particuliers » le 19 août

- CONFERENCE

Protéger la plage et la falaise c'est aussi protéger la mer et la terre. En 2024 nous avons organisé, avec l'Amicale Laïque, la conférence « Quel avenir pour le littoral sableux de Leucate ? » de Raphaël Certain.

Dans ce cadre nous souhaitons nous informer sur l'état des lieux.

Une intervention de Marc Pala, géologue et historien de nos Corbières Maritimes est proposée sur le thème de la déforestation.

Il est partout question de la sécheresse et de la déprise agricole face aux grands feux. Quelle est l'histoire agricole des terres leucatoises, notamment de notre fabuleux plateau ? Marc Pala viendra nourrir nos réflexions de ses connaissances en novembre.

Il a écrit plusieurs ouvrages parus dans la collection Carnet du Parc édités par le PNR (Parc Naturel Régional) de la Narbonnaise en Méditerranée, disponibles à la médiathèque.

Ici se termine le rapport moral et on passe aux **QUESTIONS**.

- Q : Quel est le projet d'aménagement de l'entrée de Leucate Plage ?
R : Nous n'avons aucune nouvelle et vous informerons dès que le PLU sera révélé.
- Q : Le carrefour à l'entrée de Leucate Plage est dangereux pour les piétons car aucun passage protégé n'est indiqué pour aller par exemple du camping à la pizzeria Papa-Maman
R : Ce problème sera signalé
- Q : L'extracteur de fumée du restaurant La Côte Rêvée est très gênant pour les habitations proches.
R : Une rencontre, entre le gérant Fred Gentillin et les plaignants s'est tenue lundi 27 juillet et l'extracteur devrait être changé dans un avenir proche.

- Q : Les conférences projetées peuvent-elles être transmises en visio ?
R : Ce n'est pas prévu pour l'instant, il faudra y réfléchir.
- Q : Retour sur le bruit parfois un peu fort dans l'après-midi au lot 17.
R : On va continuer à avoir une approche directe à l'amiable.
- Q : Un adhérent demande si l'on peut diffuser une demande de la FNE (France Nature Environnement) concernant la plage de Mouret.
- R : Oui mais nous précisons que c'est sans aucune consigne de l'APPFL, on précisera que c'est un choix personnel. Vous pouvez vous renseigner sur FNE et ECCLA (Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois).
- Q : Sait-on ce qui est prévu à Leucate concernant la surveillance des feux de forêt ?
R : Les comités communaux feux de **forêts** (CCFF) sont des groupes de bénévoles qui se rassemblent sous l'autorité du maire, unis par l'intérêt qu'ils portent à la protection. À Leucate, ces brigades patrouillent 7 jours sur 7 dans leurs camions jaunes.
Une personne nous ayant dit que les promenades, à pied, sur le plateau étaient interdites, nous n'avons pas trouvé pour l'instant d'arrêté communal sur ce sujet. Nous allons nous renseigner et vous tiendrons au courant.
À la question de savoir pourquoi il n'y a pas de troupeaux de moutons ni de chèvres qui pourraient défricher le plateau la réponse est la sécheresse, il n'y a plus rien à brouter !
- Q : Pourrait-on faire un don aux pompiers ?
R : Nous allons réfléchir à la façon de procéder et vous tiendrons au courant.

Tout se termine dans la bonne humeur : on mange, on boit, on parle !